

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU SYNDICAL DU 25 JANVIER 2022

DÉLIBÉRATION N° B.2022-4

Charte Forestière de Territoire 2022-2027 : validation et signature

Date de la convocation
18/01/2022

Le 25 janvier 2022 à 9h30, le Bureau Syndical légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Felletin (23), sous la présidence de Monsieur Philippe BRUGERE.

Collège Régional

| Noms | Présents | Pouvoir à | Excusés | Total votants | Total des voix |
|---------------------------|----------|-----------|---------|---------------|----------------|
| BARAT Geneviève | X | | | | |
| CAVITTE Pascal | | | | | |
| DELIBIT Sandra | | | | | |
| MICHON Marie-Hélène | X | | | | |
| PLAZANET Mélanie | | | | | |
| SERRE Françoise | | | | | |
| TOTAL = 6 x 2 voix chacun | 2 | | | 2 | 4 |

Collège Départemental

| | Noms | Présents | Pouvoir à | Excusés | Total votants | Total voix |
|----|---------------------------|----------|------------|---------|---------------|------------|
| 19 | ARFEUILLERE Christophe | | | x | | |
| | CORNELISSEN Jacqueline | X | | | | |
| | PETIT Christophe | | B. POUYAUD | X | | |
| 23 | DEFEMME Catherine | X | | | | |
| | MARTIN Valéry | X | | | | |
| 87 | LARDY Brigitte | | | x | | |
| | TOTAL = 6 x 2 voix chacun | 3 | 1 | | 4 | 8 |

Collège Intercommunal et Communal

Communautés de Communes

| | Noms | Présents | Pouvoir à | Excusés | Total votants | Total voix |
|-----|---------------------------|----------|-----------|---------|---------------|------------|
| HCC | BRUGERE Philippe | x | | | | |
| VMM | SAVIGNAC Sylvie | x | | | | |
| CGS | NICOUX Renée | X | | | | |
| PV | BOSDEVIGIE Jean-Pierre | X | | | | |
| | TOTAL = 4 x 1 voix chacun | 4 | | | 4 | 4 |

Communes

| | Noms | Présents | Pouvoir à | Excusés | Total votants | Total voix |
|----|---------------------------|----------|------------|---------|---------------|------------|
| 19 | BOUDIN Clément | | | | | |
| | HORNEBECK Catherine | x | | | | |
| | MIGNAUT Thomas | | | | | |
| | POUYAUD Bernard | X | | | | |
| 23 | MAGRIT Gilles | X | | | | |
| | MOUNAUD Patrick | | G. SALVIAT | x | | |
| | SALVIAT Gérard | X | | | | |
| 87 | LAHAYE Françoise | X | | | | |
| | TOTAL = 8 x 1 voix chacun | 5 | 1 | | 6 | 6 |
| | TOTAL EPCI et communes | 9 | 1 | | 10 | 10 |

Participaient également à la réunion des salariés du PNR :

Madame Juliette GIOUX (Directrice)
Madame Cécile GEAY (Responsable du pôle Animation Territoriale)
Monsieur Guillaume RODIER (Responsable du pôle Gestion de l'Espace)
Monsieur Olivier HUET (Responsable administratif)
Madame Véronique GIESSLER (Assistante de direction)

REÇU LE

03 FEV. 2022

SOUS-PRÉFECTURE D'USSEL
(CORRÈZE)



CODE PROJET : 5205

Charte de Parc 2018-2033 :

Axe 2 – Millevaches, territoire en transition - Valoriser les ressources en accompagnant les mutations de la société et de son environnement

Orientation 5 – Stimuler la production et la valorisation des ressources locales

Mesure 22 – Préserver et gérer la ressource forestière et son environnement

Mesure 23 – Réconcilier les acteurs et usagers de la forêt

Mesure 24 – Développer les expérimentations permettant la valorisation du bois local

Le rapporteur expose :

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'Article L. 333-1 du Code de l'environnement relatif aux Parcs naturels régionaux ;

Vu la délibération n°2016.3162 en date du 19 décembre 2016 du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine définissant la politique régionale en faveur des Parcs naturels régionaux ;

Vu le décret n° 2018-1247 du 26 décembre 2018 portant classement du parc naturel régional de Millevaches en Limousin (région Nouvelle-Aquitaine)

Vu la délibération n° 2016.3162 en date du 19 décembre 2016 du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine définissant la politique régionale en faveur des Parcs naturels régionaux et fixant une feuille de route ;

Vu les statuts du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du parc naturel régional de Millevaches en limousin ;

Vu la délibération n°B.2020-8 du Bureau Syndical du 30 janvier 2020 concernant le renouvellement de la Charte Forestière de Territoire

Vu la délibération n°C.2021-18 du Comité syndical du 14 septembre 2021 concernant la délégation d'attribution au Bureau syndical et au Président ;

Considérant :

- la Charte Forestière de Territoire 2015-2020, son bilan et l'approbation de son COPIL à la poursuite de la dynamique pilotée par le PNR de Millevaches en Limousin,

- le compte-rendu du Comité Technique de préfiguration du 23 novembre 2021 concernant le renouvellement de la Charte Forestière de Territoire

Contexte :

Depuis 2009, le SMAG PNR de Millevaches en Limousin anime une stratégie de développement forestier territoriale qui s'est concrétisée avec deux chartes forestières de territoire successives, une première de 2011 à 2014 puis de 2015 à 2020.

Face aux enjeux actuels environnementaux, économiques, sociétaux que représente la filière forêt bois sur le territoire, il a été choisi de dédier l'année 2021 au renouvellement de cette dynamique. Cela a permis notamment la réalisation d'un diagnostic complet du secteur forestier local, ainsi que l'organisation de consultation publique, et de concertations techniques. Ces dernières ont regroupé une soixantaine de structures différentes (collectivités, représentants de l'Etat, professionnels, associations, ...), concernées directement ou indirectement par les thématiques forestières.

Ce travail d'animation, inédit à cette échelle, a permis de recenser les besoins et attentes du territoire en terme de stratégie forestière à court et moyen termes. Des enjeux ont pu être identifiés et des actions ont émergé, ce de façon co-construite et consensuelle, construisant ainsi la future Charte Forestière de Territoire.

Description du projet :

Cette charte forestière, construite collégialement avec les acteurs locaux, a pour objectif de répondre à 4 enjeux principaux :

- Le partage d'une culture forestière commune, au travers d'échanges techniques, de sensibilisation et communication
- Le maintien voire l'amélioration de la résilience des écosystèmes forestiers et de la filière bois, face notamment aux aléas climatiques
- La poursuite de création de valeur ajoutée sur le territoire via la consolidation et/ou le déploiement de circuits de valorisation de proximité
- La co-évolution des acteurs du territoire par le biais de l'orchestration de la Charte Forestière.

Face à ces 4 enjeux, des objectifs et des actions associées ont été proposés et finalisés lors du comité technique de novembre 2021.

27 actions ont été retenues et un calendrier prévisionnel a été proposé sur les 6 années d'animation. Le détail des actions est disponible dans le projet de Charte Forestière de Territoire joint à ce rapport **(en annexe)**.

Afin d'assurer l'animation et la réalisation des actions, il a été proposé aux acteurs souhaitant signer la charte forestière de se positionner de trois façons différentes par action :

- En tant que partenaire porteur / pilote
- En tant que partenaire clé
- En tant que partenaire intéressé

Du fait de ces missions, il est proposé, en annexe ci-après, les différents niveaux d'implication du SMAG PNR ML ainsi que les liens avec les autres missions du Parc.

Lors du COTECH, les partenaires participants ont fait part d'une attente forte du Parc quant au pilotage (temps d'animation) de nombreuses actions. Par ailleurs, l'outil opérationnel de la Charte Forestière, le dispositif OPAGE, doit renouveler son règlement d'intervention en correspondance avec la nouvelle Charte Forestière. Ce renouvellement nécessite, d'une part un bilan technique des 12 années de mise en œuvre de l'outil, et d'autre part un temps d'animation spécifique pour concerter le nouveau règlement technico-financier. Il est ainsi proposé d'augmenter la mission Forêt, Bois de 0,2 ETP, pour atteindre 1,6 ETP financé à 70% par le projet de contrat de Parc 2022 (en cours de validation).

Parallèlement, il est envisagé de créer un poste de technicien forestier sur une durée de 6 mois en 2022 (cette création fera l'objet le cas échéant d'une délibération spécifique).

Le Comité de Pilotage visant à valider collectivement la Charte Forestière de Territoire se tiendra début février 2022. Pour l'heure, une trentaine de structures se sont positionnées favorablement et probables signataires du document de Charte.

Notons que chacune des actions proposées en maîtrise d'ouvrage du SMAG PNR ML seront soumises dans le détail et associées à un plan de financement au bureau syndical ultérieurement au comité de pilotage.

Proposition :

Il est proposé aux membres du Bureau :

- de valider le principe et contenu de la Charte Forestière de Territoire 2022-2027 ;
- de valider le niveau d'implication et la maîtrise d'ouvrage prévisionnelle associée du SMAG PNR de Millevalches en Limousin (coordination et table d'actions en annexe ci-après) ;
- d'autoriser le Président à :
 - Signer la Charte Forestière de Territoire 2022-2027 ;
 - Signer tout document afférent à la bonne exécution de la présente opération.

LE BUREAU SYNDICAL,

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Au vu des visas et considérants,
Après en avoir délibéré,

DECIDE :

- de valider le principe et contenu de la Charte Forestière de Territoire 2022-2027 ;
- de valider le niveau d'implication et la maîtrise d'ouvrage prévisionnelle associée du SMAG PNR de Millevaches en Limousin (coordination et table d'actions en annexe ci-après) ;
- d'autoriser le Président à :
 - Signer la Charte Forestière de Territoire 2022-2027 ;
 - Signer tout document afférent à la bonne exécution de la présente opération.

Nombre de délégués en exercice : 24

Présents : 14 / Votants : 16 (dont 2 pouvoirs) / Pour : 15 / Contre : 0 / Abstention : 1

Fait et Délibéré en Séance, les jours, mois et an ci-dessus
Pour Extrait certifié conforme
Le Président, Philippe BRUGERE

*Le Président certifie que la présente
délibération a été transmise en
Sous-préfecture d'Ussel (19) au titre
du contrôle de légalité le 3.02.22
Et qu'elle a été affichée le 3.02.22*



ANNEXE : Implication du SMAG PNR de Millevalches en Limousin

| LIEN AVEC LES AUTRES MISSIONS DU PNR - prévisionnel | | PNR - positionnement | CFT (1,6 ETP prévisionnel) | Pôle Animation Territoriale | | | | | Pôle Gestion de l'espace | | | | | | | | | | | |
|---|-------|--|----------------------------|-----------------------------|-----------|-------------|-----------------|---------|--------------------------|-------------------|---------------|---------------------|-------------|--------------------|---------|-----------|---------------|------------|--|--|
| | | | | Agriculture | Education | ENR - TEPOS | Patrimoine bâti | Culture | Tourisme | Grands prédateurs | LIFE WildBeez | Millieux aquatiques | Natura 2000 | Patrimoine naturel | Paysage | Urbanisme | Communication | Géomatique | | |
| E1 | E1.A1 | Partager et échanger les savoir-faire | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | E1.A2 | Accompagner les formations du territoire sur les enjeux environnementaux, paysagers et sociétaux | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | E1.A3 | Intégrer la société civile comme acteur à part entière | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | E1.A4 | Accompagner à la prise en compte de la forêt comme support d'activités de pleine nature | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | E1.A5 | Développer un réseau d'élus référents et médiateurs | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | E1.A6 | Sensibiliser le grand public sur les thématiques et enjeux de la filière forêt bois | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| E2 | E1.A7 | Développer la forêt comme un support d'apprentissage pour les écoles du territoire | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | E1.A8 | Caractériser sociologiquement les perceptions forestières | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | E2.A1 | Porter à connaissance sur les enjeux environnementaux, paysagers, eau et sociaux sur les forêts du PNR. | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | E2.A2 | Déployer un observatoire du territoire sur les questions forestières | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | E2.A3 | Mettre en place un réseau commun d'expérimentations existantes sur le territoire et en poursuivre le développement | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | E2.A4 | Anticiper les risques climatiques sur les massifs forestiers du PNR | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | E2.A5 | Poursuivre le dispositif OPAGE | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | E2.A6 | Valoriser des pratiques exemplaires de gestion multifonctionnelle via le Sylvotrophée | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | E2.A7 | Récréer des ouvertures paysagères et améliorer les transitions entre milieux | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | E2.A8 | Expérimenter une cohérence foncière en vue d'une gestion à une échelle "massif" | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | E2.A9 | Préserver un équilibre sylvocynégétique | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

| | | | | | | | | | |
|----|-------|--|---|--|--|--|--|--|--|
| E3 | E3.A1 | Consolider le tissu d'entreprises actuel et apporter de la polyvalence | | | | | | | |
| | E3.A2 | | Développer une valorisation pour le feuillu | | | | | | |
| | E3.A3 | | Augmenter l'usage du bois matériau dans les projets publics | | | | | | |
| | E3.A4 | | Expérimenter des nouveaux "systèmes constructifs" | | | | | | |
| | E3.A5 | | Inciter à l'installation de petites unités chaudères bois par les collectivités | | | | | | |
| | E3.A6 | | Valoriser les métiers de la filière bois | | | | | | |
| | E3.A7 | | Accompagner au développement de la petite mécanisation | | | | | | |
| E4 | E4.A1 | Coordination de la CFT | | | | | | | |
| | E4.A2 | Plan de communication | | | | | | | |
| | E4.A3 | Créer des conférences sur la forêt / filière bois | | | | | | | |

Porteur

Partenaire clé

Partenaire intéressé

PNR - chargé de mission chef de projet

PNR - chargé de mission clé

PNR - chargé de mission mobilisable

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturau Regionau de Miuvachas en Lemosin

illustration à rajouter

TITRE À TROUVER ET À
VALIDER LORS DU COPIL

PROJET DE CHARTE
FORESTIÈRE DE TERRITOIRE
2022-2027

photo de couv. à changer



illustration à rajouter

Rédaction :

PNR de Millevaches en Limousin

Rédacteur : Floriane ROSON, chargée de mission forêt / bois
f.roson@pnr-millevaches.fr ; 06 77 83 89 21

Relecture :

Gérard Salviat, Vice-Président du PNR de Millevaches en Limousin, en charge des thématiques "forêt, bois"

Guillaume Rodier, Responsable du pôle Gestion de l'Espace au PNR de Millevaches en Limousin

Remerciements :

à rédiger

SOMMAIRE

| | |
|---|-----------|
| PROMOS LIMINAIRES | 4 |
| INTRODUCTION | 4 |
| Diagnostic Forêt, Filière bois | 4 |
| Consultation et concertations | 5 |
| ENJEUX | 6 |
| Enjeu 1 - Un besoin d'une culture forestière partagée | 6 |
| Enjeu 2 - Des écosystèmes forestiers et une filière bois résilients face aux aléas climatiques | 6 |
| Enjeu 3 - Augmenter la création de valeur ajoutée sur le territoire et développer des circuits de valorisation du bois de proximité | 7 |
| Enjeu 4 - Favoriser une co-évolution des acteurs et des enjeux | 7 |
| DES ACTIONS CO-CONSTRUITES | 8 |
| Table des matières des actions | 9 |
| CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES ACTIONS | 38 |
| SIGNATAIRES DE LA CHARTE FORESTIÈRE DE TERRITOIRE | 40 |

REÇU LE
03 FEV. 2022
SOUS-PRÉFECTURE D'USSEL
(CORRÈZE)

PROPOS LIMINAIRES

La Charte Forestière de Territoire est pilotée par le Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin (PNR ML). En ce sens, elle s'inscrit dans les 5 grandes missions suivantes (Article R333-1 du Code de l'Environnement) :

- 1° De protéger les paysages et le patrimoine naturel et culturel, notamment par une gestion adaptée ;
- 2° De contribuer à l'aménagement du territoire ;
- 3° De contribuer au développement économique, social, culturel et à la qualité de la vie ;
- 4° De contribuer à assurer l'accueil, l'éducation et l'information du public ;
- 5° De réaliser des actions expérimentales ou exemplaires dans les domaines cités ci-dessus et de contribuer à des programmes de recherche.

L'exercice de ces missions est défini dans la Charte de Parc validée par décret ministériel 2018-1247 du 26 décembre 2018. Ce document est disponible en téléchargement : <https://www.pnr-millevaches.fr/Charte-du-Parc-2018-2033>.

illustration à rajouter

INTRODUCTION

La forêt occupe un espace majoritaire (taux de boisement de 55%) sur le territoire. C'est le support de la première activité économique locale ainsi qu'un objet important de façonnage et d'évolution des paysages. Ces milieux forestiers dont la résilience est conditionnée à une gestion multifonctionnelle, sont les supports de nombreux usages et aménités. La forêt de ce territoire représente de nombreux atouts. Elle est en conséquence un objet de préoccupations multiples tant les enjeux et les objectifs sont nombreux et variés. Il est apparu fondamental de partager "sa situation de façon factuelle", échanger autour des enjeux et des objectifs que chacun des acteurs peuvent voir s'exercer de façon différentes, ceci en s'accordant sur une trajectoire commune la plus favorable à tous.

Depuis 2012, le PNR porte un programme d'actions, co-construit avec les acteurs du territoire, appelé Charte Forestière de Territoire (CFT). Cette dernière est à la fois :

- Une ambition partagée pour les forêts du territoire à un horizon lointain : un cap ;

- Et une stratégie opérationnelle, partenariale, à l'horizon 2030 autrement dit ce sont des objectifs et actions à court et moyen termes pour les différents acteurs.

Le deuxième programme d'une durée de 5 ans vient de se terminer. L'année 2021 a été consacrée à son renouvellement avec la réalisation d'un bilan, l'actualisation du diagnostic du secteur forestier et l'organisation de concertations techniques et d'une consultation publique.

2021 a, en ce sens, été une période de transition dans le but de privilégier les échanges, le dialogue et la co-construction du 3ème cycle de la CFT en s'interrogeant sur l'avenir souhaité par le territoire pour ses forêts, la marge de manoeuvre possible, l'ambition que nous nous donnons collégialement sur les thématiques forestières locales et globales.

DIAGNOSTIC FORÊT, FILIÈRE BOIS

Cette année de renouvellement a été en partie dédiée à la mise à jour des données forêt, filière

illustration à rajouter

bois sur le territoire du PNR. Ont été étudiés : l'occupation de l'espace et son évolution, les peuplements forestiers et leur répartition suivant plusieurs critères (surface, essence, propriété, volume, flux, ...), les documents de gestion durable, des chiffres sur l'exploitation, mais aussi la filière en général (nombre d'emplois, volume commercialisé, ...), les impacts du changement climatique. Ce diagnostic, bien que non exhaustif, s'est voulu aussi bien quantitatif que qualitatif (usages de la forêt, aménités, perceptions...). Il s'est accompagné d'une étude de 6 mois concernant l'état des lieux de la filière bois.

L'ensemble de ces données sont disponibles sur le site internet du Parc, rubrique Forêt, Filière bois (<https://www.pnr-millevaches.fr/Foret-60>).

CONSULTATION ET CONCERTATIONS

Le diagnostic de la CFT a mis en avant la complexité et la transversalité des sujets pouvant être abordés en phase de concertation ainsi que la grande diversité d'acteurs concernés.

La concertation a été organisée autour de la question globale :

« QUELLES FORÊTS POUR LE TERRITOIRE DU PNR DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN ? »

Afin d'aborder l'ensemble des sujets, tout en guidant les débats et échanges et minimisant les redondances de sujets, il a été proposé aux participants de répondre au sujet par 4 sous-questions :

- Quelles pratiques forestières pour poursuivre la prise en compte des habitats naturels, support de biodiversité ? (atelier n°1)
- Comment appréhender le risque climatique ? (atelier n°2)
- Quelles prises en compte des attentes sociétales en forêt ? (atelier n°3)

- Pour quelles valorisations des produits bois ? (atelier n°4)

Ces ateliers ont été organisés sur deux journées (un atelier par demi-journée), à Royère-de-Vassivière le 24 juin (ateliers 1 & 2) et à Saint-Angel le 2 juillet (ateliers 3 & 4). Cette organisation a permis de trouver un compromis entre la répartition géographique des participants et les disponibilités de chacun. Pour les acteurs qui ne pouvaient être physiquement présents, ou souhaitant s'exprimer plus librement par écrit, un formulaire a été largement diffusé permettant ainsi de transmettre au Parc leurs points de vue, besoins, et attentes sur ces sujets.

L'ensemble des acteurs institutionnels et socio-économiques concernés par le secteur forestier a été convié aux ateliers soit 110 structures invitées (liste complète consultable en annexe n°1). Le taux de participation pour cette phase de concertation est de 47 %, autrement dit 52 structures différentes ont participé à au moins un des 4 ateliers organisés.

Chaque atelier a réuni une cinquantaine de personnes, avec un maximum de 63 participants pour l'atelier n°3, et un minimum de 42 (atelier n°2). Toutes les catégories d'acteurs étaient représentées pour chacun des 4 ateliers.

La concertation technique s'est accompagnée d'une consultation publique à laquelle une centaine de personnes ont répondu (réalisée via un formulaire diffusé sur les différents médias du PNR). Une analyse est disponible sur le site Internet du Parc. L'ensemble des documents (programme, compte-rendus, ...) sont disponibles sur le site internet du Parc (<https://www.pnr-millevaches.fr/Renouvellement-CFT-2020-2021>).

ENJEUX

Les thématiques forestières sont aujourd'hui au cœur des débats, locaux et internationaux. La multitude des enjeux transversaux concernés (biodiversité, ressources, économie, aménités, aléas climatiques, public/privé...) crée la complexité du sujet et la nécessité de ne pas opposer les approches qu'elles soient techniques, idéologiques ou économiques.

Les échanges de 2021 ont permis de réunir de multiples acteurs, aux points de vue divers, parfois opposés, pour créer un espace de dialogue et d'échange qu'il sera nécessaire de maintenir et rééditer. Ce point, essentiel, donne une grande légitimité à la démarche de concertation menée et son aboutissement. S'il n'existe certainement pas de trajectoire unique pour ce territoire, la cohésion des acteurs est un enjeu majeur :

FAIRE ENSEMBLE, RÉUSSIR ENSEMBLE, TENTER ET EXPÉRIMENTER ENSEMBLE

illustration à rajouter

ENJEU 1 - UN BESOIN D'UNE CULTURE FORESTIÈRE PARTAGÉE

Le territoire du PNR est doté d'une culture forestière récente, notamment issue des campagnes de reboisement au XXème et XIXème siècle. La "Forêt" en particulier de ce territoire et par son histoire génère plusieurs regards. Des manifestations contre « l'enrésinement » du Plateau sont organisées depuis plus de 40 ans et se poursuivent aujourd'hui. Cette situation a été évoqué tout au long des phases de concertation. Il s'agit d'un besoin de compréhension mutuelle au sein même des acteurs socio-professionnels du monde forestier mais également d'un besoin de sensibilisation, de dialogue, d'écoute réciproque avec la société civile.

o Il a été évoqué la mise en place d'un langage commun sur les thématiques forestières, en se basant sur des définitions communes.

o Une meilleure compréhension des enjeux propres à chaque acteur et donc une montée en compétences sur les sujets transversaux (retours d'expérience, formations, mise en réseau). Cela pourra également permettre la poursuite d'une professionnalisation d'acteurs forestiers (propriétaires, opérateurs terrain, ...)

o Par rapport au besoin d'échanges avec le grand public, il s'agit de sortir des idées reçues, de sensibiliser et valoriser les pratiques

exemplaires déjà mises en place en forêt.

o Ce partage d'informations ne doit pas se faire en sens unique, des forestiers au grand public. Il y a aussi un besoin d'une meilleure prise en compte des attentes sociétales (impacts paysagers de la gestion, et exploitation ; aménités fournies par les écosystèmes forestiers ; ...) au sein de la filière forêt bois.

o Le décroisement du secteur forestier a également pour objectif l'intégration de nouveaux acteurs dans les instances forestières : architectes - maîtres d'œuvre / designers / consommateur de la ressource bois / professionnels du tourisme / représentants de la société civile...

o Il y a aussi un besoin de prise de conscience partagée du rôle de la forêt et du bois dans l'adaptation au changement climatique : rôles de séquestration, stockage, substitution, services écosystémiques, ...

ENJEU 2 - DES ÉCOSYSTÈMES FORESTIERS ET UNE FILIÈRE BOIS RÉSILIENTS FACE AUX ALÉAS CLIMATIQUES

La résilience est la capacité d'un matériau à reprendre sa forme initiale après un choc. La résilience d'un écosystème est directement liée à sa biodiversité, elle-même étant l'expression

de nombreux échanges complexes entre les différentes composantes du système. Dans un contexte climatique incertain, il est nécessaire de favoriser la résilience des milieux forestiers du territoire dont dépend pour partie le secteur économique forestier, pan non négligeable de l'économie locale (une fragilisation de ce secteur serait source de fortes vulnérabilités territoriales).

o Le maintien de l'hétérogénéité (propriétaires forestiers, gestionnaires, stations forestière, peuplements, ...) du massif forestier participe à la résilience globale du système forestier actuel. Développer de nouveaux marchés pour répondre à cette hétérogénéité est un enjeu pour la filière du territoire.

o Poursuivre la prise en compte des facteurs environnementaux dans les itinéraires et pratiques sylvicoles (diversification des essences, techniques de renouvellement des peuplements, qualité des pratiques, impacts sur le sol, ...) avec un objectif premier de bois d'œuvre dès lors que cela est possible.

o Anticiper les risques climatiques : que ce soit sur la question de la ressource en eau (quantité et qualité), l'accès des massifs en cas d'incendie, de dépérissement, ... Il est nécessaire d'estimer au mieux ces risques et leurs impacts sur le territoire et d'anticiper en les intégrant dans la gestion courante des forêts (solutions fondées sur la nature, migration assistée d'essence, expérimentation, desserte forestière...).

ENJEU 3 - AUGMENTER LA CRÉATION DE VALEUR AJOUTÉE SUR LE TERRITOIRE ET DÉVELOPPER DES CIRCUITS DE VALORISATION DU BOIS DE PROXIMITÉ

Le territoire du PNR est un territoire ressource, notamment pour le résineux (épicéa, douglas). Une filière forestière s'est développée en lien avec cette ressource et fournit des produits bois à l'échelle nationale et internationale. Néanmoins, l'utilisation de bois sur le territoire et donc un retour de valeur ajoutée supplémentaire, n'est encore que peu développée.

o Augmenter la part de bois sur le territoire (bois construction ; bois énergie à partir de sous-

produits, déchets ; ...) tout en restant dans des logiques de filières durables. Sur le Parc, le bilan (accroissement - prélèvement) est à l'équilibre mais n'est pas significatif. Autrement dit, l'accroissement annuel des peuplements forestiers et la récolte annuelle sont quasi équivalents. Cette dynamique se doit d'être complétée par d'autres données (état de reconstitution des massifs forestiers, équilibre dans les classes d'âge des peuplements à l'échelle massif...). Ainsi, il s'agira d'envisager une réorganisation des flux de bois et produits finis vers le territoire sans toutefois se couper des marchés nationaux et internationaux.

o Maintenir le tissu d'entreprises et les valoriser, notamment les entreprises artisanales, de petite taille, qui maillent le territoire et qui présentent, pour certaines, une polyvalence et adaptabilité pouvant répondre de l'hétérogénéité des produits bois (feuillus, gros bois, essences à la marge, ...)

- Valoriser des métiers pour renforcer l'attractivité de la filière bois et faire face aux difficultés de recrutement auxquelles sont confrontées les entreprises de première transformation et de deuxième transformation.

- Développer des réseaux producteur/transformateur/consommateur qui participeront au développement d'une culture forestière partagée.

- Développer une filière tournée vers le feuillu ainsi que les gros bois de qualité pour une utilisation en construction bois et développer des marchés de niche (notion de micro-filières). Cela permettrait d'optimiser la valorisation de produits issus des forêts hétérogènes et de conforter la gestion de peuplements, bien que riches en biodiversité et pouvant être de qualité, aujourd'hui peu valorisés.

ENJEU 4 - FAVORISER UNE CO- ÉVOLUTION DES ACTEURS ET DES ENJEUX

Les concertations ont mis en avant une dynamique positive d'échanges entre les acteurs du territoire. Cette dynamique est à pérenniser. De nombreuses actions ont été mentionnées et doivent maintenant être mises en œuvre. L'animation et la coordination de la Charte Forestière de Territoire sont essentielles pour en assurer le bon déroulement et la faire vivre.

DES ACTIONS CO-CONSTRUITES ET ARTICULÉES AVEC DES PROJETS EN COURS

Le plan d'actions proposé est issu de la concertation technique mentionnée précédemment. Plusieurs ateliers, organisés en table ronde et mobilisant une cinquantaine d'acteurs chaque, ont permis de recueillir des pistes d'actions. Ces dernières ont été reprises et croisées avec la Charte de Parc, ainsi que les autres programmes portés par le PNR dans un souci de transversalité : Education au territoire, Patrimoine Naturel, Paysage, Natura 2000, Milieux aquatiques, ... Les partenaires de la CFT ont également pu se positionner en tant que partenaire pilote/co-pilote, clé ou intéressé sur l'ensemble des fiches.

Ces actions ont été partagées auprès des participants aux concertations, et des membres d'un comité technique de préfiguration.

Bien que les actions sélectionnées soient nombreuses et variées, il n'a pas été choisi de prioriser ou hiérarchiser les différentes actions. Certaines sont dans la continuité d'actions déjà

mises en place dans la précédente CFT ou par des partenaires, d'autres sont nouvelles et seront à monter.

Il a été proposé pour chaque action, un calendrier prévisionnel prenant en compte le statut de l'action (nouvelle, en cours), la récurrence prévisionnelle (programme reconduit annuelle, action ponctuelle) et l'état de maturité de l'action (certaines actions n'ont pas, à ce jour de porteur d'action ciblée).

En plus des suivis annuels, un bilan intermédiaire de la CFT est prévu, courant 2024. Ce point d'étape pourra permettre une mise à jour des actions en fonction de l'avancement des actions, de l'actualité, d'opportunités.

Remarque : il est possible que le contenu des actions présentées ci-après ainsi que le positionnement des partenaires soient modifiés au cours du montage des projets.

illustration à rajouter

| | | |
|--|---|--|
| Partenaire pilote/co-pilote : la structure est chef de file de l'action, l'anime, mobilise les ressources techniques et financières, les structures partenaires nécessaires à la bonne réalisation de l'action. | Partenaire clé : la structure souhaite s'impliquer dans la réalisation de cette action via du temps de travail, la mise à disposition de compétences/connaissances spécifiques, la participation à de possibles temps d'échange ou groupes de travail liés à l'action. | Partenaire intéressé : la structure est intéressée par l'action, son suivi et les résultats |
|--|---|--|

TABLE DES MATIÈRES DES ACTIONS

| | |
|--|-----------|
| Enjeu 1 - Une culture forestière partagée | 10 |
| E1.A1 Partager et échanger les savoirs-faires | 10 |
| E1.A2 Accompagner les formations du territoire sur les enjeux environnementaux, paysagers et sociétaux | 11 |
| E1.A3 Intégrer la société civile comme acteur à part entière | 12 |
| E1.A4 Accompagner à la prise en compte de la forêt comme support d'activités de pleine nature | 13 |
| E1.A5 Développer un réseau d'élus référents et médiateurs | 14 |
| E1.A6 Sensibiliser le grand public sur les thématiques et enjeux de la filière forêt bois | 15 |
| E1.A7 Développer la forêt comme un support d'apprentissage pour les écoles du territoire | 16 |
| E1.A8 Caractériser sociologiquement les perceptions forestières | 17 |
| Enjeu 2 - Des écosystèmes et une filière résilients | 18 |
| E2.A1 Porter à connaissance sur les enjeux environnementaux, paysagers, eau et sociaux sur les forêts du PNR | 18 |
| E2.A2 Mettre en place un réseau commun d'expérimentations existantes sur le territoire et en poursuivre le développement | 19 |
| E2.A3 Développer un observatoire du territoire sur les questions forestières | 20 |
| E2.A4 Anticiper les risques climatiques sur les massifs forestiers du PNR | 21 |
| E2.A5 Poursuivre le dispositif OPAGE | 22 |
| E2.A6 Valoriser des pratiques exemplaires de gestion multifonctionnelle via le SylvoTrophée | 23 |
| E2.A7 Recréer des ouvertures paysagères et améliorer les transitions entre milieux | 24 |
| E2.A8 Expérimenter une cohérence foncière en vue d'une gestion à une échelle "massif" | 25 |
| E2.A9 Préserver un équilibre sylvocynégétique | 26 |
| Enjeu 3 - Création de valeur ajoutée | 27 |
| E3.A1 Consolider le tissu actuel d'entreprises et apporter de la polyvalence | 27 |
| E3.A2 - Développer une valorisation pour le feuillu | 28 |
| E3.A3 - Augmenter l'usage du bois local dans les projets publics | 29 |
| E3.A4 - Expérimenter des nouveaux "systèmes constructifs" | 30 |
| E3.A5 - Inciter à l'installation de petites unités chaudières bois par les collectivités | 31 |
| E3.A6 - Valoriser les métiers de la filière bois | 32 |
| E3.A7 - Accompagner au développement de la petite mécanisation et/ou à faible impact | 33 |
| Enjeu 4 - Co-évolution des acteurs | 34 |
| E4.A1 - Coordonner la Charte Forestière de Territoire | 34 |
| E4.A2 - Communiquer sur les actions de la Charte Forestière de Territoire | 35 |
| E4.A3 - Organiser des conférences sur la forêt et la filière bois | 36 |

REÇU LE
03 FEV. 2022
SOUS-PRÉFECTURE D'USSEL
(CORRÈZE)

EI.A1 PARTAGER ET ÉCHANGER LES SAVOIRS-FAIRES

Objectifs opérationnels :

- Décloisonner les acteurs pour mieux comprendre les besoins et enjeux de chacun
- Monter en compétence mutuelle dans le but de prise en compte des enjeux environnementaux, paysagers, sociétaux, économiques

Acteurs ciblés :

Tous les acteurs socio-économiques concernés par la forêt et le bois

Descriptif :

Cette action a pour but d'organiser des rencontres et échanges croisés sur des sujets variés. Les sujets abordés pourront cibler des thématiques de gestion forestière, des liens entre amont/aval de la filière bois et s'adresser à des publics précis (gestionnaires, propriétaires forestiers, entreprises de la filière, associations naturalistes, ...).

Il s'agira également de valoriser les outils existants et mis en place pour favoriser les échanges : marteloscopes, parcelles lauréates du SylvoTrophée, projets développés...

A travers ces temps d'échange, un réseau de forêts dites "vitrines" pourra être mis en place.

Sujets évoqués : écologie forestière, économie forestière, éléments de biodiversité, itinéraires sylvicoles expérimentaux, paysages, chantiers forestiers, changement climatique, risque (incendie, sanitaire, tempête), milieux aquatiques / milieux humides, valorisation matériaux biosourcés (bois construction, bois énergie, isolants, ...), certifications forestières ...

Indicateurs de suivi :

1 à 3 journées techniques organisées par an

Partenaires impliqués :

Porteur(s) de l'action : PNR

Partenaires clés : Aubraie, Cabinet Coudert, CEN Nouvelle-Aquitaine, CFBL, CRPF Nouvelle-Aquitaine, Groupe DESTAMPES, Hêtre en Forêt, LPO Limousin, SEFSIL

Partenaires intéressés : CFPPA de Haute-Corrèze, Chambre d'Agriculture de la Corrèze, Communauté de communes Creuse Sud-Ouest, Conseil départemental de la Creuse, EIRL Rémy Gautier, Haute-Corrèze Communauté, PEFC Nouvelle-Aquitaine, Société forestière de la CDC

Echéancier prévisionnel :

| 2022 | 2023 | 2024 | # | 2025 | 2026 | 2027 |
|------|------|------|---|------|------|------|
| | | | | | | |

bilan intermédiaire ; couleur foncée : lancement et déroulement de l'action ; couleur pâle : temps de réflexion

E1.A2 ACCOMPAGNER LES FORMATIONS DU TERRITOIRE SUR LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX, PAYSAGERS ET SOCIÉTAUX

Objectifs opérationnels :

- Sensibiliser les futurs professionnels de la filière forêt bois aux enjeux environnementaux, paysagers, sociétaux
- Construire et formaliser des liens avec les centres de formation du territoire

Acteurs ciblés :

EPL de Haute Corrèze (Meymac et Neuvic), CFPPA de Haute-Corrèze, Lycée des métiers du bâtiment de Felletin, Lycée d'Ahun

Descriptif :

De nombreuses formations existent sur le territoire du PNR, de l'amont forestier à l'aval de la filière bois. Les enjeux d'un PNR sont peu connus par les étudiants et futurs professionnels pouvant être amenés à évoluer sur des territoires Parc. La construction d'un programme annuel d'interventions permettra d'en faciliter la diffusion et de formaliser les rencontres et échanges qui ont déjà lieu. Les besoins peuvent être variés (biodiversité, Natura 2000, politiques territoriales, pratiques sylvicoles, matériau biosourcé, ...). Une réflexion quant à la formalisation de programmes tutorés annuels est à développer. Il est prévu d'essayer dans la mesure du possible d'ouvrir ces interventions à plusieurs cursus différents, suivant les emplois du temps respectifs, permettant néanmoins des échanges croisés riches.

Projets existants à poursuivre :

- module d'écologie forestière développé par IPAMAC, à mettre en oeuvre par les chargés de mission du PNR ;
- suite du MIL Numérique sur le changement climatique.

Indicateurs de suivi :

Programme annuel partagé : 3 à 5 interventions /an

Réflexion à un projet tutoré par an par centre de formation intéressé

Partenaires impliqués :

Porteur(s) de l'action : PNR

Partenaires clés : CFBL, CFPPA de Haute-Corrèze, CRPF Nouvelle-Aquitaine, FIBOIS Nouvelle-Aquitaine, LPO Limousin,

Partenaires intéressés : Communauté de communes Creuse Sud-Ouest, Conseil Départemental de la Creuse, Hêtre en Forêt, ONF

Echéancier prévisionnel :

| 2022 | 2023 | 2024 | # | 2025 | 2026 | 2027 |
|------|------|------|---|------|------|------|
| | | | | | | |

bilan intermédiaire ; couleur foncée : lancement et déroulement de l'action ; couleur pâle : temps de réflexion

E1.A3 INTÉGRER LA SOCIÉTÉ CIVILE COMME ACTEUR À PART ENTIÈRE

Objectifs opérationnels :

- Meilleure compréhension des enjeux du monde forestier par le grand public
- Augmenter la prise en compte des attentes sociétales dans les pratiques sylvicoles
- Aller vers un apaisement du climat social sur la forêt et le bois

Acteurs ciblés :

Habitants du territoire du PNR de Millevaches en Limousin

Descriptif :

Il est proposé d'intégrer la société civile dans les instances de la CFT, et d'expérimenter des espaces de dialogue concrets sur les thématiques forestières. Deux sous actions sont proposées :

1) Etudier la mise en place d'une "commission d'habitants" dans la gouvernance de la CFT et la mettre en œuvre.

2) Expérimenter une sylviculture "participative" : c'est à dire intégrer des habitants dans la gestion d'une forêt (cas concret). Par exemple, lors du renouvellement d'un aménagement forestier, si la commune et l'ONF sont intéressés par la démarche, un groupe d'habitants pourrait participer au processus de renouvellement d'aménagement via des sessions terrains (inventaire, visite technique, ...). Cela peut également concerner des forêts privées sous d'autres formats.

Indicateurs de suivi :

- 1) Commission citoyenne dans la CFT
- 2) 1 ou 2 projets innovants (public/privé,...)

Partenaires impliqués :

Porteur(s) de l'action : PNR

Partenaires clés : PEFC Nouvelle-Aquitaine

Partenaires intéressés : ADEME , Alliance Forêt Bois , Aubraie , Cabinet Coudert, CFBL , CFPPA de Haute-Corrèze , Communauté de communes Creuse Sud-Ouest, Conseil Départemental de la Creuse , CRPF Nouvelle-Aquitaine , FIBOIS Nouvelle-Aquitaine, FRANSYLVA ,LPO Limousin , ONF , Société forestière de la CDC

Echéancier prévisionnel :

| | 2022 | 2023 | 2024 | # | 2025 | 2026 | 2027 |
|----------------|------|------|------|---|------|------|------|
| sous-action 1) | | | | | | | |
| sous-action 2) | | | | | | | |

bilan intermédiaire ; couleur foncée : lancement et déroulement de l'action ; couleur pâle : temps de réflexion

E1.A4 ACCOMPAGNER À LA PRISE EN COMPTE DE LA FORÊT COMME SUPPORT D'ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE

Objectifs opérationnels :

- Créer du lien entre acteurs du tourisme et le monde forestier
- Apporter des règles de bonnes pratiques sur l'utilisation des forêts lors des activités de pleine nature
- Intégrer dans les pratiques sylvicoles la prise en compte des activités touristiques

Acteurs ciblés :

Acteurs forestiers et acteurs du tourisme

Descriptif :

Les acteurs du tourisme et des activités de pleine nature sont utilisateurs des espaces forestiers. Ce secteur représente un secteur économique non négligeable sur le territoire du PNR et rend le Parc attractif auprès des nouveaux habitants ou touristes (randonnée pédestre, vtt, course d'orientation, ...). Néanmoins, il existe des incompréhensions mutuelles (sur les pratiques de gestion, quant à des risques de dégradation des écosystèmes via une sur fréquentation...).

Il pourrait être intéressant de cibler un massif forestier touristique pour créer des échanges spécifiques sur ce sujet : que ce soit dans les pratiques sylvicoles, d'exploitation (prise en compte des sentiers, du panneautage, sensibilisation lors de chantiers, ...) mais aussi dans les règles de bons usages des forêts (propriétaire, respect des peuplements, canalisation des passages, conventionnement...). Ces échanges peuvent aboutir à la rédaction de charte de bonnes pratiques, fiches techniques, l'installation de panneaux, ...

Indicateurs de suivi :

- Livrable (retours d'expérience, charte de bonnes pratiques,...)
- Journée d'échanges
- Nombre de participants

Partenaires impliqués :

Porteur(s) de l'action : PNR

Partenaires clés : Hêtre en Forêt

Partenaires intéressés : CFBL, CFPPA de Haute-Corrèze, Conseil Départemental de la Creuse, CRPF Nouvelle-Aquitaine, ETF Nouvelle-Aquitaine, FIBOIS Nouvelle-Aquitaine, Haute-Corrèze Communauté

Echéancier prévisionnel :

| 2022 | 2023 | 2024 | # | 2025 | 2026 | 2027 |
|------|------|------|---|------|------|------|
| | | | | | | |

bilan intermédiaire ; couleur foncée : lancement et déroulement de l'action ; couleur pâle : temps de réflexion

E.I.A.S DÉVELOPPER UN RÉSEAU D'ÉLUS RÉFÉRENTS ET MÉDIATEURS

Objectifs opérationnels :

- Sensibiliser et former les élus sur les thématiques forestières et de la filière bois
- Diminuer et mieux gérer des conflits d'usages
- Sensibiliser les élus sur les chantiers forestiers

Acteurs ciblés :

Elus du territoire

Descriptif :

Les élus du territoire (commune, communauté de communes, département, région, députés, sénateurs, ...) ont de multiples rôles sur les questions forestières : propriétaire forestier, aménageur du territoire, responsable des risques, maîtres d'ouvrage publics et sont l'interface direct entre les habitants et les acteurs du monde forestier. Aujourd'hui, on peut observer une montée des conflits d'usages sur ces questions forestières et notamment sur la voirie communale, ou encore la gestion des forêts publiques. L'objectif est, à travers un programme de formations, des journées, des échanges techniques, que les élus locaux puissent accéder et/ou conforter leurs connaissances sur ces sujets et sensibiliser les citoyens. Cela permettrait aussi de mettre en place un réseau d'élus sur l'ensemble du territoire et faire bénéficier toutes les collectivités de retours d'expérience.

Les élus « professionnels » (élus de structures professionnelles) pourraient prendre part à ces échanges permettant un partage direct des problématiques de chacun.

L'URCOFOR met en place des réunions sur la thématique « élu médiateur ». Ces réunions ont pour objectif d'apporter aux élus les clés et outils pour intervenir dans les crises locales concernant la forêt et notamment son exploitation.

Sujets identifiés : question des chantiers forestiers (état des lieux, ...), informer quant à des outils existants type Transbois, question du foncier (BVSM, biens sectionnaux, augmenter le foncier public,...), gestion des risques, notamment incendie, réouverture paysagère / accueil du public, développement de circuits courts (bois énergie, bois construction)

Indicateurs de suivi :

Programme de formations : 3 à 5 réunions / an
 en 2022/2023 : + 2 à 3 réunions « élus médiateurs » + production d'un guide
 réseau d'élus référents : nbr d'élus référents

Partenaires impliqués :

Porteur(s) de l'action : URCOFOR Nouvelle-Aquitaine

Partenaires clés : CFBL, Communauté de communes Creuse Sud-Ouest, CRPF Nouvelle-Aquitaine, ETF Nouvelle-Aquitaine, ONF, PEFC Nouvelle-Aquitaine, PNR

Partenaires intéressés : Aubraie, Cabinet Pascal Montagne, Conseil Départementale de la Creuse, FRANSYLVA, Hêtre en Forêt

Echéancier prévisionnel :

| 2022 | 2023 | 2024 | # | 2025 | 2026 | 2027 |
|------|------|------|---|------|------|------|
| | | | | | | |

bilan intermédiaire ; couleur foncée : lancement et déroulement de l'action ; couleur pâle : temps de réflexion

EI.A6 SENSIBILISER LE GRAND PUBLIC SUR LES THÉMATIQUES ET ENJEUX DE LA FILIÈRE FORÊT BOIS

Objectifs opérationnels :

- Donner les clés aux habitants pour une meilleure compréhension du paysage qui les entoure, de la gestion forestière, de la filière bois
- Sortir des idées reçues, et apaiser les débats
- Valoriser les pratiques exemplaires en matière de gestion, exploitation, mobilisation

Acteurs ciblés :

Habitants du territoire et grand public en général

Descriptif :

De par sa mission d'éducation au territoire, le PNR porte des programmes d'animation annuels afin d'apporter de sensibiliser habitants et touristes sur les patrimoines locaux environnementaux, paysagers et culturels. La forêt étant une composant forte du territoire, beaucoup de personnes s'interrogent sur l'histoire du territoire, le paysage, la gestion forestière. Il existe un besoin fort de compréhension et de sensibilisation sur ces thématiques. Il est proposé deux sous actions :

1) Favoriser le dialogue et informer sur les écosystèmes forestiers, la gestion forestière, la récolte, la filière bois : Via l'organisation de visites de forêt, d'entreprise (tourisme industriel), en présence des acteurs du territoire sur de multiples sujets (écosystème, gestion, toponymie, paysages, transformation des produits bois...). Cela peut se faire via le programme d'animation grand public porté par le PNR (mission Education au territoire, appel à projet annuel) mais également via des animations supplémentaires en maîtrise d'ouvrage, par les chargés de mission du PNR et par les partenaires intéressés. Il existe déjà des interventions type à maintenir et des supports à valoriser : Vis ma vie de bûcheron, parcelles lauréates des SylvoTrophée, marteloscopes, ... et des nouveaux outils peuvent être développer (spectacles, sentiers d'interprétation, livret, ...)

2) Mettre en place une résidence d'artistes co-organisée avec le CIAP pour apporter un nouveau regard sur la filière forêt bois local (en co-animation avec la mission Patrimoine bâti - Culture).

Indicateurs de suivi :

Programme annuel comprenant des animations spécifiques à la forêt et au bois : Via l'appel à projet porté par le PNR; En maîtrise d'ouvrage propre, pour la mission Forêt - Bois ; En maîtrise d'ouvrage propre par les partenaires clés

Nombre de personnes sensibilisées

Partenaires impliqués :

Porteur(s) de l'action : PNR

Partenaires clés : CRPF Nouvelle-Aquitaine, Groupe Destampes, Hêtre en Forêt, PEFC Nouvelle-Aquitaine

Partenaires intéressés : Alliance Forêt Bois, Cabinet Coudert, CFBL, Communauté de communes Creuse Sud-Ouest, Conseil Départemental de la Creuse, ETF Nouvelle-Aquitaine, FIBOIS Nouvelle-Aquitaine, FRANSYLVA, Haute-Corrèze Communauté, LPO Limousin

Echéancier prévisionnel :

bilan intermédiaire ; couleur foncée : lancement et déroulement de l'action ; couleur pâle : temps de réflexion

sous-action 1)

sous-action 2)

| | 2022 | 2023 | 2024 | # | 2025 | 2026 | 2027 |
|----------------|------|------|------|---|------|------|------|
| | | | | | | | |
| sous-action 1) | | | | | | | |
| sous-action 2) | | | | | | | |

E1.A7 DÉVELOPPER LA FORÊT COMME UN SUPPORT D'APPRENTISSAGE POUR LES ÉCOLES DU TERRITOIRE

Objectifs opérationnels :

- Apporter une meilleure compréhension de la forêt et du bois pour les enfants du territoire
- Aborder la forêt comme support d'apprentissage

Acteurs ciblés :

Public enfant via le cadre scolaire, les centres de loisirs, MJC, espaces jeunes

Descriptif :

Pour les enfants du territoire, la forêt peut être envisagée comme un support d'apprentissage. L'objectif de cette action est de permettre une meilleure compréhension des forêts qui les entourent et de valoriser des métiers de la forêt. Certains projets existent déjà sur le territoire et seront poursuivis dans le cadre de la charte forestière :

- continuer à intégrer les thématiques forêt / bois (« de la graine à la planche ») dans les programmes éducatifs portés par le PNR (de type Class'Parc)
- développer le programme "Dans 1000 communes, la forêt fait école" porté par les COFOR. En 2021, la commune de Peyrat-le-Château s'est engagée dans ce programme.
- créer de nouveaux outils de sensibilisation : BD sur les forêts du PNR, malette pédagogique, ...

Les centres de loisirs, MJC, espaces jeunes locaux peuvent être intégrés dans cette action. Il existe des temps forts annuels sur les thématiques forêt / bois tels que le mois international des forêts, en mars. Ces temps forts peuvent servir de supports pour des possibles interventions.

Indicateurs de suivi :

- Intégration annuelle des thématiques forêt / bois dans les programmes éducatifs du PNR
- Nombre d'écoles communales impliquées dans le programme porté par les COFOR
- Réalisation d'une malette pédagogique spécifique au PNR
- Création de nouveaux outils de sensibilisation (type et quantité)

Partenaires impliqués :

- Porteur(s) de l'action : URCOFOR Nouvelle-Aquitaine (pour le programme « Dans 1000 communes, la forêt fait école »), PNR
- Partenaires clés : CRPF Nouvelle-Aquitaine, LPO Limousin, PEFC Nouvelle-Aquitaine
- Partenaires intéressés : Aubraie, CEN Nouvelle-Aquitaine, CFBL, Chambre d'Agriculture de la Corrèze, Conseil Départemental de la Creuse, Conservatoire du Littoral, ETF Nouvelle-Aquitaine, FIBOIS Nouvelle-Aquitaine, Hêtre en Forêt, ONF

Echéancier prévisionnel :

| 2022 | 2023 | 2024 | # | 2025 | 2026 | 2027 |
|------|------|------|---|------|------|------|
| | | | | | | |

bilan intermédiaire ; couleur foncée : lancement et déroulement de l'action ; couleur pâle : temps de réflexion

EI.A8 CARACTÉRISER SOCIOLOGIQUEMENT LES PERCEPTIONS FORESTIÈRES

Objectifs opérationnels :

- Apporter de la connaissance sur la perception des forêts sur le territoire
- Valoriser les habitants et acteurs socio-professionnels

Acteurs ciblés :

Habitants du territoire

Descriptif :

Des études sociologiques sur les propriétaires forestiers, l'histoire forestière du Plateau de Millevaches ont été réalisées au cours des années. Depuis quelques années, on assiste à une évolution des positionnements de propriétaires, une prise de conscience du changement climatique, de l'environnement en général. Des interrogations subsistent ou émergent : « Pourquoi certains propriétaires forestiers font le choix de gérer ou ne pas gérer leur forêt ? », « Comment la forêt et la filière bois sont perçues sur le territoire et quelles évolutions ont eu lieu ? », « Existait-il une gestion forestière typique du Plateau à la fin du XIXème siècle ? »

Réaliser une nouvelle étude sociologique pourrait permettre d'apporter des réponses, des tendances à ces interrogations. Cela serait également l'occasion de récolter des témoignages de propriétaires, gestionnaires, opérateurs, habitants... et de les valoriser par le biais de médias divers (vidéos, portraits, ...).

Indicateurs de suivi :

Rapport d'étude + média de valorisation des résultats (reportage, ...)

REÇU LE

03 FEV. 2022

SOUS-PRÉFECTURE D'USSEL
(CORRÈZE)

Partenaires impliqués :

Porteur(s) de l'action : PNR

Partenaires clés : CRPF Nouvelle-Aquitaine

Partenaires intéressés : Cabinet Coudert, CFBL, Chambre d'Agriculture de la Corrèze, Conseil Départemental de la Creuse, ETF Nouvelle-Aquitaine, FIBOIS Nouvelle-Aquitaine, Groupe Destampes, Hêtre en Forêt

Echéancier prévisionnel :

| 2022 | 2023 | 2024 | # | 2025 | 2026 | 2027 |
|------|------|------|---|------|------|------|
| | | | | | | |

bilan intermédiaire ; couleur foncée : lancement et déroulement de l'action ; couleur pâle : temps de réflexion

E2.A1 PORTER À CONNAISSANCE SUR LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX, PAYSAGERS, EAU ET SOCIAUX SUR LES FORÊTS DU PNR

Résultats opérationnels :

- Poursuivre et faciliter l'intégration des enjeux environnementaux dans la gestion forestière
- Maintenir et valoriser l'hétérogénéité des peuplements et types de gestion
- Vulgariser les notions, le cadre réglementaire, et les outils existants

Acteurs clés :

Tout acteur forestier

Concepts :

Un territoire PNR est un territoire reconnu de par ses patrimoines paysagers, naturels et cultures remarquables. Sur le PNR de Millevaches en Limousin, plusieurs zonages environnementaux, réglementaires ou non, sont présents, des espèces et habitats d'intérêt communautaire également, des enjeux paysagers, sur les milieux aquatiques, sur les patrimoines naturels ont été identifiés. Il existe d'ores et déjà une multitude d'acteurs, d'outils disponibles, adaptés sur le territoire.

L'objectif de ce porter à connaissance est de synthétiser l'ensemble de ces informations dans un seul document à destination d'un public averti. Via cet ouvrage (forme à définir), les propriétaires, gestionnaires ou tout autre acteur pourront mieux comprendre et donc prendre en compte dans leurs pratiques forestières, d'exploitation, les enjeux environnementaux, paysagers, sur l'eau ou encore sociétaux concernant les forêts du PNR. Ce document pourra comporter des préconisations, retours d'expérience sur des bonnes pratiques, innovations ou expérimentations, liens vers des outils (IBP, guides existants, ...) ou vers des personnes ressource.

Un travail commun et concerté pourra permettre une cohérence avec les réalités du territoire (caractéristiques des peuplements forestiers, tissu de transformation actuel et potentiel, projets en cours, ...). De cette action pourront découler des projets autour des services écosystémiques et de leur prise en compte, d'étude de faisabilité de label qualité, ...

Intégration de l'UNP :

Mise en place d'un groupe de travail
Réalisation d'un ouvrage, publication et diffusion

Porteur(s) de l'action :

Porteur(s) de l'action : PNR

Partenaires clés : CEN Nouvelle-Aquitaine, CRPF Nouvelle-Aquitaine, LPO Limousin

Partenaires intéressés : CFBL, CFPPA de Haute-Corrèze, Chambre d'Agriculture de la Corrèze, Conseil Départemental de la Creuse, EIRL Rémy Gautier, ETF Nouvelle-Aquitaine, FIBOIS Nouvelle-Aquitaine, Haute-Corrèze Communauté, Hêtre en Forêt, ONF, PEFC Nouvelle-Aquitaine, SEFSIL

Tableau de suivi de l'action :

| 2022 | 2023 | 2024 | # | 2025 | 2026 | 2027 |
|------|------|------|---|------|------|------|
| | | | | | | |

bilan intermédiaire ; couleur foncée : lancement et déroulement de l'action ; couleur pâle : temps de réflexion

E2.A2 METTRE EN PLACE UN RÉSEAU COMMUN D'EXPÉRIMENTATIONS EXISTANTES SUR LE TERRITOIRE ET EN POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT

- Accompagner les propriétaires forestiers et gestionnaires à expérimenter
- Poursuivre l'adaptation des peuplements forestiers au changement climatique
- Conforter la résilience des écosystèmes forestiers

Propriétaires forestiers, gestionnaires forestiers

De multiples expérimentations (essences, pratiques sylvicoles...) existent sur le territoire et sont répertoriées (base ILEX pour le CRPF, base de données ONF,..) ou non (tests ponctuels de propriétaires ou gestionnaires). Le changement climatique bouleverse et remet en question les gestions forestières actuelles. Face à ces aléas climatiques et leurs impacts, les forestiers expérimentent à plusieurs échelles : test de nouvelles provenances, d'essences, de mélange, de techniques d'éclaircies, taux de prélèvement, ... Le PNR a pour mission d'accompagner à l'expérimentation sur son territoire. Ainsi, il est proposé deux sous actions :

1) Etudier la faisabilité d'une mise en commun via un réseau ou une base de données (modalités à définir) des expérimentations existantes sur le PNR. Cela permettra à chacun de partager des retours d'expérience, suivre des tests similaires, ... mais également d'éventuellement identifier des manques ou des sujets non étudiés à ce jour.

2) Développer et/ou renforcer le développement d'expérimentations quant à l'adaptation au changement climatique (adaptabilité d'essences, prise en compte de la ressource eau, solutions fondées sur la nature, paiements pour services écosystémiques à destination des propriétaires, opérateurs de terrain) à travers un accompagnement de chantiers test (maîtrise d'ouvrage, AMO). Un volet sur des chantiers visant à la restauration de milieux, à une continuité écologique entre milieux naturels et une transversalité des usages (sylvopastoralisme) est également prévu. Ces accompagnements peuvent également se traduire par un intérêt / engagement dans des démarches expérimentales portées par d'autres acteurs ou en maîtrise d'ouvrage.

Mise en place d'un réseau d'expérimentations partagé
 Nombre de projets d'expérimentation accompagnés

Porteur(s) de l'action : CRPF Nouvelle-Aquitaine, PNR

Partenaires clés : Cabinet Coudert, CEN Nouvelle-Aquitaine, CFBL, Chambre d'Agriculture de la Corrèze, Hêtre en Forêt, SEFSIL

Partenaires intéressés : CFPPA de Haute-Corrèze, Conseil Départemental de la Creuse, EIRL Rémy Gautier, Groupe Destampes, ONF

| 2022 | 2023 | 2024 | # | 2025 | 2026 | 2027 |
|------|------|------|---|------|------|------|
| | | | | | | |

bilan intermédiaire ; couleur foncée : lancement et déroulement de l'action ; couleur pâle : temps de réflexion

E2.A3 DÉPLOYER UN OBSERVATOIRE DU TERRITOIRE SUR LES QUESTIONS FORESTIÈRES

Répartition géographique :

- Suivre l'occupation forestière du sol
- Permettre une vision plus exhaustive et actualisation de l'état de la ressource

Informations :

Tout public

Contexte :

Il existe de nombreuses sources de données permettant de suivre l'évolution de la ressource forestière. Une synthèse et actualisation commune de ces données pourrait permettre une visibilité objective quant aux évolutions des forêts et écosystèmes du territoire : question de la récolte, de l'état sanitaire, des friches forestières et de la reconstitution après coupe, du bon état de conservation des habitats, du gibier ...

Il est donc proposé de mettre en place un observatoire du territoire (fond et forme à définir), en cohérence avec les outils déjà existants (observatoire Territoire Gibier par exemple) sur ces questions, à la fois cartographique mais également chiffré (enquête annuelle de branche, données d'autoconsommation, ...).

Un relais et une alimentation d'outils cartographiques existants avec des données du PNR est également prévu (atlas, outils institutionnels, ...).

Indicateurs de suivi :

Un interface cartographique à l'échelle du PNR sur les thématiques forestières

Porteur(s) de l'action :

PNR

Partenaires clés : CRPF Nouvelle-Aquitaine, LPO Limousin

Partenaires intéressés : CEN Nouvelle-Aquitaine, CFBL, Chambre d'Agriculture de la Corrèze, Conseil Départemental de la Creuse, FIBOIS Nouvelle-Aquitaine Hêtre en Forêt, ONF, SEFSIL, Société forestière de la CDC, URCOFOR Nouvelle-Aquitaine

Déclassement prévisionnel :

| 2022 | 2023 | 2024 | # | 2025 | 2026 | 2027 |
|------|------|------|---|------|------|------|
| | | | | | | |

bilan intermédiaire ; couleur foncée : lancement et déroulement de l'action ; couleur pâle : temps de réflexion

E2.A4 ANTICIPER LES RISQUES CLIMATIQUES SUR LES MASSIFS FORESTIERS DU PNR

- Anticiper dès maintenant les risques climatiques
- Créer une cohérence dans la gestion de ces risques à l'échelle du PNR

Tout acteur forestier

Face à la multiplication des aléas climatiques, la qualification et quantification des risques encourus sur le territoire s'avèrent nécessaires pour anticiper les évolutions des écosystèmes et a fortiori la pérennité de la ressource forestière. Il est proposé d'étudier ces risques (incendie, sanitaire, tempête, sécheresse) via la mise en place ou la participation à des groupes de travail existants (à ce jour existants en Corrèze et en Haute-Vienne), des suivis cartographiques (base de données feux de forêt, travail avec le GIP Ategeri), de la communication et sensibilisation.

La problématique de la desserte forestière permettrait d'apporter des pistes quant à l'anticipation et gestion de ces risques, et notamment du risque incendie. L'accessibilité des massifs forestiers est mentionnée comme un point de blocage par les services concernés. Des retours d'expériences d'acteurs du sud-ouest semblent indéniables pour aborder ce sujet (DFCI Aquitaine, ...).

Des initiatives existent à ce jour (étude de la desserte forestière par le CRPF NA, groupes de travail sus mentionnés, ...) qu'il convient de suivre et d'en partager les retours afin de faire émerger des projets. Un travail auprès des collectivités est également à engager pour expérimenter de possible plan communal de prévention contre incendie.

Mise en place de GT, intégration du PNR dans des GT

Porteur(s) de l'action :

Partenaires clés : CEN Nouvelle-Aquitaine, FIBOIS Nouvelle-Aquitaine, PNR, SEFSIL

Partenaires intéressés : CFBL, Chambre d'Agriculture de la Corrèze, Conseil Départemental de la Creuse, Communauté de communes Creuse Sud-Ouest, CRPF Nouvelle-Aquitaine, ONF, SDIS 87, Société forestière de la CDC, URCOFOR Nouvelle-Aquitaine

| 2022 | 2023 | 2024 | # | 2025 | 2026 | 2027 |
|------|------|------|---|------|------|------|
| | | | | | | |

bilan intermédiaire ; couleur foncée : lancement et déroulement de l'action ; couleur pâle : temps de réflexion

E2.A5 POURSUIVRE LE DISPOSITIF OPAFE

Objectifs opérationnels

- Améliorer l'accompagnement des propriétaires forestiers pour faire évoluer leurs pratiques forestières
- Favoriser une prise en compte du changement climatique via une résilience des peuplements forestiers
- Développer l'expérimentation

Porteurs d'action

Propriétaires forestiers

Contexte

Le dispositif OPAFE est mis en œuvre depuis 2011 sur le territoire du PNR. Bien que les mesures aient évolué suivant les besoins, les changements de pratiques sylvicoles, les dossiers financés sont nombreux et un bilan qualitatif (réussite des plantations, des mélanges, suivi d'éclaircies, de régénération naturelle...) pourra apporter des pistes d'amélioration pour le futur dispositif.

Le règlement actuel du dispositif est celui de 2018 - 2020. Une refonte du dispositif sera à réaliser dès 2022 allant vers une augmentation des exigences environnementales. Une cohérence avec les autres dispositifs d'aides financières existants sera recherchée tout en conservant une attention particulière sur les enjeux paysagers, aquatiques, de biodiversité. Le futur dispositif pourra intégrer un volet expérimental (changement climatique, pression de gibier, ...). Des liens seront fait avec des projets émergents (pollinisateurs, lisières) portés par le PNR.

Un groupe de travail sera mis en place dès 2022 pour la révision du règlement et préfigurera le comité de suivi du dispositif.

Indicateurs de suivi

Réalisation d'un bilan qualitatif (prévu en 2022)

Mise en place d'un dispositif

Nombre de dossiers financés et nombre d'hectares concernés ventilés par mesure

Partenaires impliqués

Porteur(s) de l'action : PNR

Partenaires clés : Membres du comité de suivi, CEN Nouvelle-Aquitaine, CFBL, CRPF Nouvelle-Aquitaine, LPO Limousin

Partenaires intéressés : Aubraie, Cabinet Coudert, CFPPA de Haute-Corrèze, Chambre d'Agriculture de la Corrèze, Communauté de communes Vézère Monédières Millesources, Communauté de communes Creuse Sud-Ouest, Conseil Départemental de la Creuse, EIRL Rémy Gautier, FIBOIS Nouvelle-Aquitaine, FRANSYLVA, ONF

Calendrier prévisionnel

| 2022 | 2023 | 2024 | # | 2025 | 2026 | 2027 |
|------|------|------|---|------|------|------|
| | | | | | | |

bilan intermédiaire ; couleur foncée : lancement et déroulement de l'action ; couleur pâle : temps de réflexion

E2.A6 VALORISER DES PRATIQUES EXEMPLAIRES DE GESTION MULTIFONCTIONNELLE VIA LE SYLVOTROPHÉE

- Valoriser des pratiques exemplaires, propriétaires forestiers et gestionnaire
- Communiquer sur des forêts vitrines

Propriétaires forestiers, gestionnaires forestiers

Dans la continuité des deux premières éditions du SylvoTrophée, le PNR souhaite poursuivre l'organisation de ce concours forestier, avec un rythme de 2 ans et en lien avec les autres Parcs Naturels du Massif Central.

Cette action permet de mettre en avant des pratiques sylvicoles exemplaires sur le territoire ainsi que de valoriser les propriétaires et gestionnaires forestiers impliqués. Les parcelles lauréates font par la suite office de support pour de multiples journées techniques, animations grand public.

Une édition SylvoTrophée tous les 2 ans
 Nombre de candidats par édition

Porteur(s) de l'action : PNR

Partenaires clés : CRPF Nouvelle-Aquitaine, CEN Nouvelle-Aquitaine

Partenaires intéressés : Aubraie, Cabinet Coudert, CFBL, CFPPA de Haute-Corrèze, Conseil Départemental de la Creuse, FIBOIS Nouvelle-Aquitaine, Hêtre en Forêt

| 2022 | 2023 | 2024 | # | 2025 | 2026 | 2027 |
|------|------|------|---|------|------|------|
| | | | | | | |

bilan intermédiaire ; couleur foncée : lancement et déroulement de l'action ; couleur pâle : temps de réflexion

E2.A7 RECRÉER DES OUVERTURES PAYSAGÈRES ET AMÉLIORER LES TRANSITIONS ENTRE MILIEUX

Objectifs opérationnels

- Conserver et valoriser le patrimoine paysager
- Améliorer la continuité écologique entre milieux naturels

Niveau d'action

Tout acteur forestier

Contexte

Des travaux sont en cours sur les corridors écologiques et paysagers. Il est proposé que dès lors que des enjeux paysagers sont identifiées, il sera étudié les modalités de réouverture de points de vue et de leur maintien.

A cela se rajoute la question des lisières forestières, zones de transition entre milieux (milieux naturels, bord de route). Ces zones ont une forte importance écologique dans le fonctionnement des écosystèmes (écotones). Leur prise en compte dans la gestion courante des forêts permettrait d'améliorer les enjeux paysagers et environnementaux. Cette action fait également le lien avec un projet LIFE WildBeez porté par le PNR sur les pollinisateurs sauvages qui prévoit de s'intéresser sur cet interface entre milieux. Ces lisières ont également un intérêt pour les milieux agricoles, en agroforesterie (notion de prés-bois). L'action aura pour objectif de permettre des retours d'expérience quant à leur prise en compte, la mise en place de fiches techniques à ce sujet.

Indicateurs de suivi

Nombre de massifs forestiers identifier pour une réouverture paysagère
Livrable sur le traitement des lisières paysagères

Porteurs de l'action

Porteur(s) de l'action : PNR

Partenaires clés : CEN Nouvelle-Aquitaine, Hêtre en Forêt, LPO Limousin

Partenaires intéressés : CFBL, Chambre d'Agriculture de la Corrèze, Conseil Départemental de la Creuse, Conservatoire du Littoral, CRPF Nouvelle-Aquitaine, FIBOIS Nouvelle-Aquitaine, SEFSIL, Société Forestière de la CDC

Horizon temporel

| 2022 | 2023 | 2024 | # | 2025 | 2026 | 2027 |
|------|------|------|---|------|------|------|
| | | | | | | |

bilan intermédiaire ; couleur foncée : lancement et déroulement de l'action ; couleur pâle : temps de réflexion

E2.A8 EXPÉRIMENTER UNE COHÉRENCE FONCIÈRE EN VUE D'UNE GESTION À UNE ÉCHELLE "MASSIF"

- Permettre une gestion forestière de massif
- Faciliter la connectivité entre milieux ouverts/fermés
- Permettre un meilleur accès

Collectivités, propriétaires forestiers, gestionnaires forestiers

Cette action a pour objectif d'apporter une « lecture de massif » via un foncier moins morcellé. Cette cohérence foncière permettrait d'étudier et améliorer les connectivités entre milieux ouverts / fermés en fonction des enjeux identifiés, ainsi que d'apporter une meilleure prise en compte de zones sensibles (maliage de périmètres de protection et réflexions de déploiement, gestion concertée, ...) ou anticipation des risques mentionnés précédemment.

Sans exclure la forêt publique et l'incitation au regroupement de propriétaires privés (PDM, animation foncière, ...), cette action cible dans un premier temps les forêts publiques via un accompagnement, avec les partenaires concernés, sur la question des BVSM, biens sectionaux ou encore la mise en place d'une stratégie foncière d'acquisition ou d'échanges pour les collectivités pour résoudre des problèmes d'enclave par exemple. Cela s'inscrit dans la suite d'un travail mené par le chargé de mission Natura 2000 dans le cadre d'un dépôt de dossier LIFE.

Nombre de collectivités mobilisées
 Nombre de massifs forestiers concernés
 Surface forestière concernée

REÇU LE
03 FEV. 2022
 SOUS-PRÉFECTURE D'USSEL
 (CORRÈZE)

Porteur(s) de l'action : PNR

Partenaires clés : Communauté de communes Creuse Sud-Ouest, CRPF Nouvelle-Aquitaine, ONF, URCOFOR Nouvelle-Aquitaine

Partenaires intéressés : CFBL, Conseil Départemental de la Creuse, Conservatoire du Littoral, Haute-Corrèze Communauté, Hêtre en Forêt, FIBOIS Nouvelle-Aquitaine, SEFSIL

| 2022 | 2023 | 2024 | # | 2025 | 2026 | 2027 |
|------|------|------|---|------|------|------|
| | | | | | | |

bilan intermédiaire ; couleur foncée : lancement et déroulement de l'action ; couleur pâle : temps de réflexion

E2.A9 PRÉSERVER UN ÉQUILIBRE SYLVOCYNÉGÉTIQUE

Objectifs opérationnels :

- Maintenir voire rétablir un équilibre sylvocynégétique suivant les secteurs
- Etablir un dialogue entre le monde de la chasse et le monde forestier

Acteurs / Cibles :

Propriétaire forestier, chasseurs

Intégration :

Sur le territoire du PNR de Millevaches en Limousin, des zones sont concernées par de fortes pressions de gibier remettant en cause la pérennité des reboisements, voire de la régénération naturelle de certains peuplements.

Il est proposé de quantifier et partager la pression de gibier ou du moins les équilibres populationnels de faune sauvage sur le territoire du PNR ML via l'appui à des outils existants de type Observatoire Territoire Gibier, via des études... En 2021, le PNR a créé une mission Grands Prédateurs abordant indirectement ces questions.

Il sera nécessaire de créer un dialogue avec les fédérations de chasse départementales et identifier des leviers d'actions.

Indicateurs de suivi :

- Nombre de réunions chasse/forêt
- Réalisation/participation à des études

Partenaires impliqués :

Porteur(s) de l'action : PNR

Partenaires clés : Fédération des Chasseurs de la Corrèze

Partenaires intéressés : CFBL, Chambre d'Agriculture de la Corrèze, Conseil Départemental de la Creuse, CRPF Nouvelle-Aquitaine, FIBOIS Nouvelle-Aquitaine, FRANSYLVA, Hêtre en Forêt, ONF, PEFC Nouvelle-Aquitaine, Société Forestière de la CDC

Intégration par calendrier :

| 2022 | 2023 | 2024 | # | 2025 | 2026 | 2027 |
|------|------|------|---|------|------|------|
| | | | | | | |

bilan intermédiaire ; couleur foncée : lancement et déroulement de l'action ; couleur pâle : temps de réflexion

E3.A1 CONSOLIDER LE TISSU ACTUEL D'ENTREPRISES ET APPORTER DE LA POLYVALENCE

Objectifs opérationnels :

- Conforter le rôle de territoire ressource et poursuivre une valorisation durable des produits bois
- Créer des circuits de valorisation polyvalents
- Créer des réseaux de proximité

Acteurs ciblés :

Entreprises du territoire, focus sur les entreprises artisanales

Descriptif :

Sur le territoire, une filière est présente et dynamique, valorisant majoritairement des bois moyens résineux. Face à la diversité des peuplements forestiers et donc à la diversité actuelle et potentielle des produits bois, il est intéressant d'appuyer un développement des entreprises locales vers plus de polyvalence suivant les stratégies de chacun :

- recenser des potentiels marchés de niche - microfilière à monter/conforter pour les essences aujourd'hui peu valorisées, ou peu caractérisées
- développer une valorisation des gros bois via des échanges techniques sur la qualité, les process de transformation, de mises en oeuvre
- valoriser et intégrer les produits connexes dans les fonctionnements des entreprises, dès lors que ce n'est pas fait : revalorisation sous forme de chaleur, revente, retransformation

De plus, la réglementation environnementale 2020 induit la prise en compte systématique d'une analyse de cycle de vie des produits et donc des problématiques de fin de vie, réutilisation ou recyclage. Certaines entreprises peuvent avoir des besoins d'accompagnement à ce sujet (filière déchets bois, tri, ...).

Indicateurs de suivi :

Nombre de journée technique, retours d'expérience
Etude de recensement des marchés de niche

Partenaires impliqués :

Porteur(s) de l'action :

Partenaires clés : Commaunté de communes Creuse Sud-Ouest, PEFC Nouvelle-Aquitaine, PNR

Partenaires intéressés : Conseil Départemental de la Creuse, ETF Nouvelle-Aquitaine, FIBOIS Nouvelle-Aquitaine, SEFSIL

Echéancier prévisionnel :

| 2022 | 2023 | 2024 | # | 2025 | 2026 | 2027 |
|------|------|------|---|------|------|------|
| | | | | | | |

bilan intermédiaire ; couleur foncée : lancement et déroulement de l'action ; couleur pâle : temps de réflexion

E3.A2 DÉVELOPPER UNE VALORISATION POUR LE FEUILLU

Objectifs opérationnels :

- Accompagner le développement d'une filière polyvalente
- Mieux valoriser la ressource feuillue
- Développer une sylviculture du feuillu

Acteurs ciblés :

Entreprises du territoire, focus sur les entreprises artisanales, propriétaires forestiers, gestionnaires

Descriptif :

Sur le territoire du PNR, le stock de bois sur pied est majoritairement composée d'essences résineuses. Cependant, les essences feuillues (les 3èmes et 4èmes essences en stock sur pied sont le chêne (15%) et le hêtre (10%)) représentent une ressource non négligeable. Se posent alors des interrogations quant aux produits bois potentiels (qualité des essences, disponibilités actuelles, et futures, ...) et les débouchés à valoriser ou à créer.

Des journées d'échanges, retours d'expérience de territoires, synthèse bibliographique, études qualitatives et quantitatives pourront être organisées. L'étude d'une mise en place de systèmes de valorisation (marquage, plateforme de tri, ...) pourra être lancée suivant les opportunités.

Indicateurs de suivi :

Nombre de journée technique, retours d'expérience

Partenaires impliqués :

Porteur(s) de l'action :

Partenaires clés : CRPF Nouvelle-Aquitaine, ETF Nouvelle-Aquitaine, PNR

Partenaires intéressés : Aubraie, CFBL, Communauté de communes Creuse Sud Ouest, Conseil Départemental de la Creuse, EIRL Rémy Gautier, FIBOIS Nouvelle-Aquitaine, Hêtre en Forêt, ONF, PEFC Nouvelle-Aquitaine

Echéancier prévisionnel :

| 2022 | 2023 | 2024 | # | 2025 | 2026 | 2027 |
|------|------|------|---|------|------|------|
| | | | | | | |

bilan intermédiaire ; couleur foncée : lancement et déroulement de l'action ; couleur pâle : temps de réflexion

E3.A3 AUGMENTER L'USAGE DU BOIS LOCAL DANS LES PROJETS PUBLICS

Objectifs opérationnels :

- Renforcer les liens entre la ressource locale et la valorisation des produits bois
- Participer à l'adaptation au changement climatique du territoire (stockage carbone, substitution matériau, ...)
- Valoriser les savoir-faire et entreprises bois du territoire
- Promouvoir une construction bois exemplaire (performance énergétique, qualité des matériaux) intégrée au paysage
- Sensibiliser les maîtres d'ouvrage publics
- Créer des emplois non délocalisables

Acteurs ciblés :

Collectivités

Descriptif :

Le PNR est un territoire ressource en bois, avec une filière de transformation présente. L'objectif est bien de renforcer les liens entre cette ressource locale et les savoir-faire et entreprises bois du territoire à travers la commande publique. Dans le contexte actuel d'adaptation au changement climatique et le futur contexte réglementaire (RE 2020), les produits bois ont toute leur place dans les projets de construction, rénovation, extension. Il reste donc nécessaire d'accompagner à la prise en compte du matériau bois dans les projets, dès les phases de préfiguration et de s'assurer dans la mesure du possible de la cohérence entre le projet et les produits bois réalisés sur le territoire. Il est donc proposé de poursuite de l'appel à projet Bois construction en maintenant le partenariat Fibois, COFOR, ONF :

- Accompagnement technique et financier de l'étude architecturale des projets de rénovation, construction, extension de bâtiments publics prenant en compte du bois local, voire communal
- Aller plus loin jusqu'à la prise en compte des matériaux biosourcés dans les projets.

Lien avec d'autres programmes du PNR : AAP Patrimoine bâti (bonus envisagé dès lors que la rénovation mets en œuvre du bois issu des circuits courts)

Indicateurs de suivi :

Règlement du dispositif, consommation de l'enveloppe

Nombre de projets accompagnés

Livrable : catalogue des projets accompagnés

Partenaires impliqués :

Porteur(s) de l'action : PNR

Partenaires clés : Communauté de communes Creuse Sud-Ouest, FIBOIS Nouvelle-Aquitaine, PEFC Nouvelle-Aquitaine, URCOFOR Nouvelle-Aquitaine

Partenaires intéressés : Conseil Départemental de la Creuse, Haute-Corrèze Communauté

Echéancier prévisionnel :

| 2022 | 2023 | 2024 | # | 2025 | 2026 | 2027 |
|------|------|------|---|------|------|------|
| | | | | | | |

bilan intermédiaire ; couleur foncée : lancement et déroulement de l'action ; couleur pâle : temps de réflexion

E3.A4 EXPÉRIMENTER DES NOUVEAUX "SYSTÈMES CONSTRUCTIFS"

Objectifs opérationnels :

- Valoriser les produits bois existants et les savoirs faire locaux
- Innover sur l'utilisation et la valorisation des produits bois
- Accompagner au développement d'entreprises locales

Acteurs ciblés :

Entreprises du territoire

Descriptif :

Des besoins ont été identifiés au travers de plusieurs missions portées par le PNR. Dans le cadre de l'adaptation au changement climatique, les matériaux biosourcés, dont le bois, ont toute leur place. Il est donc proposé de réfléchir à des solutions techniques mettant en œuvre du bois local, par des entreprises du territoire pour répondre à ces besoins identifiés et pouvant être diffusés hors du Parc :

- habitats mobiles pour bergers en lien avec le développement du pastoralisme (de type tiny house)
- habitats légers pour accompagner le développement de l'itinérance : cabanes ; bivouac
- aménagement urbain en matériaux biosourcés (ombrières photovoltaïques, mobilier urbain...)

Ces projets s'inscriront dans une logique d'économie et rationalisation des matériaux, des consommations énergétiques et d'intégration paysagère des projets.

Ces réflexions pourront se traduire par des appels à manifestation d'intérêt, prestations pour des études de faisabilité, concours d'architectes ou designers...

Indicateurs de suivi :

Cahier des charges, prototypes

Partenaires impliqués :

Porteur(s) de l'action : PNR

Partenaires clés : FIBOIS Nouvelle-Aquitaine, Commaunté de communes Creuse Sud Ouest

Partenaires intéressés : Conseil Départemental de la Creuse

Echéancier prévisionnel :

| 2022 | 2023 | 2024 | # | 2025 | 2026 | 2027 |
|------|------|------|---|------|------|------|
| | | | | | | |

bilan intermédiaire ; couleur foncée : lancement et déroulement de l'action ; couleur pâle : temps de réflexion

E3.A5 INCITER À L'INSTALLATION DE PETITES UNITÉS CHAUDIÈRES BOIS PAR LES COLLECTIVITÉS

Objectifs opérationnels :

- Renforcer les liens entre la ressource locale et la valorisation des produits bois
- Participer à l'adaptation au changement climatique du territoire (substitution énergétique)
- Augmenter la maîtrise des consommations des collectivités dans une logique ERC
- Valoriser des projets exemplaires
- Créer des emplois non délocalisables

Acteurs ciblés :

Collectivités

Descriptif :

En tant que territoire ressource, et dans un contexte de transition énergétique et écologique, le bois énergie est une des énergies renouvelables mobilisables sur le territoire. Néanmoins, une attention doit être apportée quant à la cohérence entre les besoins identifiés, le dimensionnement des unités et la ressource locale. Il est proposé de :

- Sensibiliser à travers des retours d'expérience, relais d'appels à projets, accompagnement technique... les maîtres d'ouvrage publiques s'intéressant au bois énergie
- D'accompagner les collectivités dans les logiques de développement des énergies renouvelables sur le bois énergie : accompagner à la mise en place d'unités de chauffage bois énergie dimensionnée en lien avec les besoins identifiés et la ressource locale voire communale.

Des syndicats d'énergie sont présents sur certaines zones du PNR, un travail partenarial sera recherché pour faire un relais d'informations, accompagnement, financement.

Indicateurs de suivi :

Règlement du dispositif, consommation de l'enveloppe

Nombre de projets accompagnés

Livrable : catalogue des projets accompagnés

Partenaires impliqués :

Porteur(s) de l'action : PNR

Partenaires clés : CRPF Nouvelle-Aquitaine

Partenaires intéressés : ADEME, Conseil Départemental de la Creuse, Communauté de communes Creuse Sud-Ouest, FIBOIS Nouvelle-Aquitaine, ONF, SEFSIL, URCOFOR Nouvelle-Aquitaine

Echéancier prévisionnel :

| 2022 | 2023 | 2024 | # | 2025 | 2026 | 2027 |
|------|------|------|---|------|------|------|
| | | | | | | |

bilan intermédiaire ; couleur foncée : lancement et déroulement de l'action ; couleur pâle : temps de réflexion

E3.A6 VALORISER LES MÉTIERS DE LA FILIÈRE BOIS

Objectifs opérationnels :

- Accompagner les entreprises dans le recrutement
- Sensibiliser et valoriser les métiers et produits bois

Acteurs ciblés :

Futurs professionnels de la filière bois

Descriptif :

Les professionnels de la filière bois ont fait remonter des difficultés de recrutement sur le territoire. Ces métiers sont peu connus et peu valorisés. Bien que des actions prévoient de sensibiliser les grands publics sur ce sujet, il est proposé d'accompagner à une valorisation et mise en réseau des entreprises recrutant. Le PETR Monts et Barrages (mission ADDECT Millesources) porte, en partenariat avec les communautés de communes une action à ce sujet : la Quinzaine du bois. Il s'agit d'allier visites d'entreprises et entretiens individuels.

Cette action sera confortée sur le territoire actuellement concerné. Des modalités de déploiement progressif pourront être étudiées, avec les partenaires clés.

Indicateurs de suivi :

- Nombre d'entreprises accompagnées
- Nombre de futurs professionnels sensibilisés

Partenaires impliqués :

Porteur(s) de l'action : PETR Monts et Barrages

Partenaires clés : Commaunté de communes Creuse Sud-Ouest, PNR

Partenaires intéressés : CFBL, Conseil Départemental de la Creuse, CRPF Nouvelle-Aquitaine, ETF Nouvelle-Aquitaine, FIBOIS Nouvelle-Aquitaine, Haute-Corrèze Communauté, ONF

Echéancier prévisionnel :

| 2022 | 2023 | 2024 | # | 2025 | 2026 | 2027 |
|------|------|------|---|------|------|------|
| | | | | | | |

bilan intermédiaire ; couleur foncée : lancement et déroulement de l'action ; couleur pâle : temps de réflexion

E3.A7 ACCOMPAGNER AU DÉVELOPPEMENT DE LA PETITE MÉCANISATION ET/OU À FAIBLE IMPACT

Objectifs opérationnels :

- Diminuer les impacts de l'exploitation et des travaux forestiers sur le sol et la biodiversité
- Valoriser le travail des ETF

Acteurs ciblés :

Entrepreneurs de travaux forestiers, propriétaires forestiers, gestionnaires

Descriptif :

Cette action concerne à la fois les enjeux 2 et 3. Il existe sur le territoire de nombreuses expérimentations, innovations et tests d'outils de petite mécanisation, à faible impact. Des centres de formation ont créé pour répondre aux besoins des entreprises des modules spécifiques sur ces sujets (sur les potets à la mini-pelle pour le CFPPA Haute-Corrèze par exemple). Cette action a donc pour objectif de développer / accompagner le développement de ces projets pour tous travaux sylvicoles mais aussi lors des travaux d'exploitation forestière, notamment en présence d'enjeux environnementaux forts via :

- l'accompagnement de chantiers test
- l'organisation de retours d'expérience
- des réflexions sur les CUMA

Il sera recherché un rapprochement avec des centres de recherche et développement tels que le FCBA pour accompagner ces projets.

Indicateurs de suivi :

- Nombre de journée technique, retours d'expérience
- Etude de recensement des marchés de niche

Partenaires impliqués :

Porteur(s) de l'action : -

Partenaires clés : CEN Nouvelle-Aquitaine, ETF Nouvelle-Aquitaine, PNR

Partenaires intéressés : CFBL, CFPPA de Haute-Corrèze, Conseil Départemental de la Creuse, CRPF Nouvelle-Aquitaine, Hêtre en Forêt, SEFSIL

Echéancier prévisionnel :

| 2022 | 2023 | 2024 | # | 2025 | 2026 | 2027 |
|------|------|------|---|------|------|------|
| | | | | | | |

bilan intermédiaire ; couleur foncée : lancement et déroulement de l'action ; couleur pâle : temps de réflexion

E4.A1 COORDONNER LA CHARTE FORESTIÈRE DE TERRITOIRE

Objectifs opérationnels :

- Maintenir la dynamique initiée entre les acteurs
- S'assurer de la bonne réalisation des actions prévues dans la CFT

Acteurs ciblés :

Signataires de la charte forestière et acteurs socio-économiques concernés par la forêt et le bois

Descriptif :

Afin de s'assurer de la bonne réalisation des actions, il est prévu de coordonner et d'animer la CFT à travers le maintien d'1,4 ETP à minima au PNR.

Cette coordination se doit de maintenir la dynamique d'échanges renforcée lors des phases de concertation entre les acteurs impliqués. Pour les actions qui demandent des échanges plus approfondis ou qui ne font pas consensus, il est prévu de mettre en place et/ou poursuivre l'animation de groupe de travail spécifique.

Indicateurs de suivi :

- Organisation de COTECH et COPIL (1 /an)
- Réalisation d'un bilan intermédiaire ; d'un bilan final

Partenaires impliqués :

- Porteur(s) de l'action : PNR
- Partenaires clés : Tous les signataires

Echéancier prévisionnel :

| 2022 | 2023 | 2024 | # | 2025 | 2026 | 2027 |
|------|------|------|---|------|------|------|
| | | | | | | |

bilan intermédiaire ; couleur foncée : lancement et déroulement de l'action ; couleur pâle : temps de réflexion

E4.A2 COMMUNIQUER SUR LES ACTIONS DE LA CHARTE FORESTIÈRE DE TERRITOIRE

Objectifs opérationnels :

- Communiquer sur les actions menées dans le cadre de la CFT
- Sensibiliser et informer tous les publics
- Valoriser les actions des signataires de la CFT

Acteurs ciblés :

Tous les acteurs socio-économiques concernés par la forêt et le bois, ainsi que le grand public

Descriptif :

Cette action permet de répondre aux besoins de sensibilisation, d'information sur la forêt et la filière locale mais aussi de valoriser les actions prévues dans la CFT et celles des partenaires.

Il est prévu de construire un plan de communication ayant pour cibles les élus ; habitants et acteurs forestiers.

Plusieurs canaux existent :

- via les médias "PNR" : Echo du Parc pour les élus ; Newsletter grand public ; journal Vivre le Parc ; réseaux sociaux ; site internet
- éditer des documents de communication grand public : infographie, diagnostic "vulgarisé" (prestation)
- communication institutionnelle : auprès des acteurs forestiers via la réalisation d'un bilan annuel d'actions réalisées via CFT et qui peuvent se raccrocher / qui répondent des objectifs de la CFT ; faire remonter les initiatives des partenaires signataires

Indicateurs de suivi :

Nombre de publications (tout média confondu) par an
Bilan annuel institutionnel

Partenaires impliqués :

Porteur(s) de l'action : PNR
Partenaires clés : Tous les signataires

REÇU LE
03 FEV. 2022
SOUS-PRÉFECTURE D'USSEL
(CORRÈZE)

Echéancier prévisionnel :

| 2022 | 2023 | 2024 | # | 2025 | 2026 | 2027 |
|------|------|------|---|------|------|------|
| | | | | | | |

bilan intermédiaire ; couleur foncée : lancement et déroulement de l'action ; couleur pâle : temps de réflexion

E4.A3 ORGANISER DES CONFÉRENCES SUR LA FORÊT ET LA FILIÈRE BOIS

Objectifs opérationnels :

- Poursuivre une sensibilisation sur des thématiques actuelles
- Apporter de nouveaux regards, points de vue

Acteurs ciblés :

Tous acteurs socio-économiques concernés par la forêt et le bois, et le grand public

Descriptif :

Dans le cadre de sa mission Education au territoire, le PNR souhaite mettre en place des conférences annuelles thématiques, démultipliées sur le territoire (une par Ville Porte).

Du fait des enjeux forestiers actuels, il est prévu d'organiser des conférences spécifiques aux questions forestières tous les 2 ans. Les sujets seront calqués sur l'actualité, les missions en cours et sur proposition des partenaires. Il est prévu de mobiliser des experts locaux, régionaux et nationaux.

Indicateurs de suivi :

- Nombre de conférence réalisée (1 tous les 2 ans)
- Nombre de participants par conférence

Partenaires impliqués :

Porteur(s) de l'action : PNR

Partenaires clés : Hêtre en Forêt, LPO Limousin

Partenaires intéressés : CFBL, Conseil Départemental de la Creuse, CRPF Nouvelle-Aquitaine, ETF Nouvelle-Aquitaine, FIBOIS Nouvelle-Aquitaine, Groupe Destampes, ONF, PEFC Nouvelle-Aquitaine, SEFSIL

Echéancier prévisionnel :

| 2022 | 2023 | 2024 | # | 2025 | 2026 | 2027 |
|------|------|------|---|------|------|------|
| | | | | | | |

bilan intermédiaire ; couleur foncée : lancement et déroulement de l'action ; couleur pâle : temps de réflexion

illustration à rajouter

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES ACTIONS

Sous réserve de validation en COPIL

Un texte explicatif sera inséré à posteriori du COPIL.

| PROPOSITION DE CALENDRIER 2022 - 2027 - Màj 02/12/2021 | | | 2022 | 2023 | 2024 | * | 2025 | 2026 | 2027 |
|--|-------|--|------|------|------|---|------|------|------|
| | | <i>signature</i> | | | | | | | |
| | | <i>Contrat de Parc</i> | | | | | | | |
| <i>Administratif</i> | | <i>Fonds européens</i> | | | | | | | |
| E1 | E1.A1 | Partager et échanger les savoirs-faires | | | | | | | |
| | E1.A2 | Accompagner les formations du territoire sur les enjeux environnementaux, paysagers et sociétaux | | | | | | | |
| | E1.A3 | Intégrer la société civile comme acteur à part entière | | | | | | | |
| | E1.A4 | Accompagner à la prise en compte de la forêt comme support d'activités de pleine nature | | | | | | | |
| | E1.A5 | Développer un réseau d'élus référents et médiateurs | | | | | | | |
| | E1.A6 | Sensibiliser le grand public sur les thématiques et enjeux de la filière forêt bois | | | | | | | |
| | E1.A7 | Développer la forêt comme un support d'apprentissage pour les écoles du territoire | | | | | | | |
| | E1.A8 | Caractériser sociologiquement les perceptions forestières | | | | | | | |
| E2 | E2.A1 | Porter à connaissance sur les enjeux environnementaux, paysagers, eau et sociaux sur les forêts du PNR. | | | | | | | |
| | E2.A2 | Mettre en place un réseau commun d'expérimentations existantes sur le territoire et en poursuivre le développement | | | | | | | |
| | E2.A3 | Déployer un observatoire du territoire sur les questions forestières | | | | | | | |
| | E2.A4 | Anticiper les risques climatiques sur les massifs forestiers du PNR | | | | | | | |
| | E2.A5 | Poursuivre le dispositif OPAGE | | | | | | | |
| | E2.A6 | Valoriser des pratiques exemplaires de gestion multifonctionnelle via le SylvoTrophée | | | | | | | |
| | E2.A7 | Récréer des ouvertures paysagères et améliorer les transitions entre milieux | | | | | | | |
| | E2.A8 | Expérimenter une cohérence foncière en vu d'une gestion à une échelle "massif" | | | | | | | |
| | E2.A9 | Préserver un équilibre sylvocynégétique | | | | | | | |
| E3 | E3.A1 | Consolider le tissu d'entreprises actuel et apporter de la polyvalence | | | | | | | |
| | E3.A2 | Développer une valorisation pour le feuillu | | | | | | | |
| | E3.A3 | Augmenter l'usage du bois matériau dans les projets publics | | | | | | | |
| | E3.A4 | Expérimenter des nouveaux "systèmes constructifs" | | | | | | | |
| | E3.A5 | Inciter à l'installation de petites unités chaudières bois par les collectivités | | | | | | | |
| | E3.A6 | Valoriser les métiers de la filière bois | | | | | | | |
| E4 | E4.A1 | Accompagner au développement de la petite mécanisation | | | | | | | |
| | E4.A2 | Coordination de la CFT | | | | | | | |
| | E4.A3 | Plan de communication | | | | | | | |
| | | Créer des conférences sur la forêt / filière bois | | | | | | | |
| | | * : Bilan intermédiaire | | | | | | | |
| | | Couleur "foncée" : prévisionnel | | | | | | | |
| | | Couleur "pâle" : temps de réflexion / préparation | | | | | | | |

illustration à rajouter

SIGNATAIRES DE LA CHARTE FORESTIÈRE DE TERRITOIRE

Sous réserve de validation lors du COPIL

Mise en page prévue : logo + structure et représentant

Alliance Forêts Bois représenté par Christophe CESTONA, Directeur d'Agence

Association des ETF Nouvelle Aquitaine représenté par Pierre FAUCHER, Vice-Président Limousin

Association PEFC Nouvelle-Aquitaine représenté par Christine de NEUVILLE, Présidente

Aubraie représenté par Bernard GIRAUD, Président

Cabinet COUDERT représenté par Sylvestre COUDERT, Gérant

Cabinet Pascal MONTAGNE représenté par Pascal MONTAGNE, Expert-Gérant

CEN NA représenté par Philippe SAUVAGE, Président

CFBL représenté par Lionel SAY, Directeur

Chambre d'agriculture de la Corrèze représenté par Tony CORNELISSEN, Président

CNPF Nouvelle Aquitaine représenté par Roland DE LARY, Directeur

Communauté de communes Creuse Sud Ouest représenté par Sylvain GAUDY, Président

Communauté de communes Vézère Monédières Millesources représenté par Philippe JENTY, Président

Conseil départemental de la Creuse représenté par Valérie SIMONET, Présidente

EIRL Rémy Gautier représenté par Rémy GAUTIER, Gestionnaire

EPLEFPA de Haute-Corrèze représenté par Eric CAZASSUS, Directeur

Fédération Départementale des Chasseurs de la Corrèze représenté par Robert MADUPUY, Président

Fibois Nouvelle Aquitaine représenté par Christian RIBES, Président

GDF Monts et Barrages représenté par Raymond BELLARBRE, Vice-Président
GDF Plateau de Millevaches représenté par Jean-Marie ROCHE, Vice-Président
Groupe Destampes représenté par Nicolas DESTAMPES, Directeur
Hêtre en forêt (SARL Forêts-Vienne en Nedde) représenté par Xavier BLANC, Gérant
LNE représenté par Michel GAILLOT, Président
LPO Limousin représenté par Didier DUPONT, Délégué Territorial
ONF Limousin représenté par Philippe DURAND, Directeur d'Agence Limousin
PETR Monts et Barrages représenté par Sébastien MOREAU, Président
Préfecture de la Creuse représentée par Virginie DARPHEUILLE, Préfète de la Creuse
SEFSIL représenté par Julie MORLON-DESTEVE, Présidente
Société forestière de la Caisse des Dépôts représenté par Guillaume SILANDE, Directeur d'Agence
Syndicat Mixte de Gestion et d'Aménagement du Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin,
représenté par Philippe BRUGERE, Président
Syndicat des pépiniéristes forestiers du Limousin représenté par Pierre Emmanuel JOBIN,
Union Régionale des Collectivités Forestières de Nouvelle Aquitaine représenté par Jean-Michel
BERTRAND, Président
UNISYLVA représenté par Emmanuel PATIGNY, Directeur d'Agence

REÇU LE
03 FEV. 2022
SOUS-PRÉFECTURE D'USSEL
(CORRÈZE)

encadrer sur signification de l'engagement

illustration à rajouter

NOUS CONTACTER :

Maison du Parc
7 route d'Aubusson
19290 Millevaches
05 55 96 97 00 / accueil@pnr-millevaches.fr

EN SAVOIR +

Rubrique Forêt, Bois sur le site internet du Parc

